

Partie 1 :

Méthodologie et conseils de travail

La préparation aux concours d'entrée des IEP en général et à celui de Sciences Po Paris en particulier nécessite anticipation, organisation, rigueur et méthode. Le présent ouvrage a été conçu dans le but de vous donner toutes les clés indispensables à la réussite de l'épreuve d'histoire.

I. Le concours de Sciences Po Paris et le concours de l'IEP de Bordeaux

Il s'agit tout d'abord de bien connaître les concours afin d'optimiser vos chances et d'élaborer des stratégies.

Le concours de Paris

Il se déroule en 3 étapes :

1 La constitution du dossier

Ce dernier est en général à renvoyer (procédure internet) à la fin du mois de décembre ou au début du mois de janvier de l'année de Terminale. Il comporte :

- Les bulletins scolaires des années de Seconde, Première et du premier trimestre de Terminale (avec appréciations).
- Les notes aux épreuves anticipées de français.
- Les résultats individuels à différents concours ouverts aux lycées (concours général, concours national de la résistance et de la déportation, concours artistiques nationaux et internationaux, Olympiades académiques de mathématiques...) le cas échéant.
- Une lettre de motivation qui présente notamment les engagements divers du candidat au sein de l'établissement ou en dehors, ses activités et passions, son projet professionnel et qui témoigne d'une connaissance et d'un intérêt certains pour Sciences Po Paris.

Après examen des différents dossiers, le jury attribue les lettres A, B ou C (par ordre décroissant). Certains dossiers jugés particulièrement bons sont en outre dispensés de l'étape 2, à savoir les épreuves écrites (ils sont déclarés directement admissibles) et vont directement passer les épreuves orales d'admission (étape 3).

2 Les épreuves écrites

Elles sont au nombre de trois :

- Une épreuve d'histoire (coefficient 2, durée 4 heures).

- Une épreuve à option au choix : littérature et philosophie, mathématiques, sciences économiques et sociales (coefficient 2, durée 3 heures).
- Une épreuve de langue étrangère au choix : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais ou russe (coefficient 1, durée 1 heure 30).

À l'issue de ces trois épreuves, les candidats se voient également attribuer une lettre, toujours par ordre décroissant : A, B ou C. Pour obtenir un A, il faut généralement une moyenne au moins égale à 12,5/20.

Les candidats non dispensés des épreuves écrites, ayant obtenu (dossier + épreuves écrites) les combinaisons suivantes sont déclarés admissibles : A-A, A-B, B-A. Il semble que certains candidats dont le dossier a obtenu C puissent être, à la marge, repêchés s'ils ont particulièrement bien réussi les épreuves écrites.

3 Les épreuves orales d'admission

Les candidats déclarés admissibles (soit après examen du dossier, soit à l'issue des épreuves écrites) sont conviés à un entretien d'admission. « D'une durée d'environ vingt minutes, il a pour objet d'évaluer, notamment, la maîtrise de l'expression orale, la motivation du candidat, son ouverture d'esprit, son goût pour l'innovation, sa curiosité intellectuelle, sa capacité à mobiliser et à mettre en relation des connaissances pertinentes, sa capacité à être en prise sur les enjeux contemporains, son esprit critique, ainsi que sa capacité à développer une réflexion personnelle » précise le site de Sciences Po Paris.

À l'issue de l'entretien, les candidats ayant obtenu un A sont directement admis tandis que ceux ayant obtenu un B voient leur cas discuté par la commission d'admission en fonction du dossier.

La sélectivité est très importante. Sciences Po Paris communique en affirmant que 19 % des étudiants sont admis (1 463 admis sur 7 680 candidats en 2014) mais ce taux prend en compte les étudiants recrutés par la filière internationale (plus de 500) et par la procédure particulière des conventions d'éducation prioritaire (environ 150). Il ne reste donc plus qu'environ 800 places pour les étudiants qui intègrent par la voie du concours d'entrée. Ici, le taux de sélectivité est de l'ordre de 10 % environ.

Attention : il n'est désormais possible de présenter ce concours que l'année du bac.

Le concours de Bordeaux

Il ne consiste qu'en trois épreuves écrites :

- Une composition sur un thème d'actualité, à partir d'un dossier comportant plusieurs documents (coefficient 2, durée 3 heures).
- Une épreuve d'histoire (coefficient 2, durée 2 heures).
- Une épreuve de langue vivante (coefficient 1, durée 1 heure 30).

Attention : il n'est possible de présenter ce concours qu'une seule fois, l'année du bac. Les épreuves se déroulent sur un seul jour.

NB : les modalités des concours changent régulièrement. Il est donc impératif de se rendre régulièrement sur les sites de ces deux IEP afin de vérifier et d'actualiser ces données.

II. L'épreuve d'histoire à Paris et à Bordeaux

L'épreuve d'histoire à Paris

Elle comporte deux parties obligatoires à réaliser en 4 heures.

- Une composition au choix parmi deux.
- Une étude critique de document (pas de possibilité de choix).

Cette épreuve peut paraître rassurante dans la mesure où elle ressemble à celle du bac. De plus, jusqu'à présent, les sujets de composition proposés sont quasi exactement et quasi systématiquement les intitulés du programme. S'ils ont été travaillés en amont, ils ne présentent pas de piège en soi.

Pourtant, la difficulté est double : il s'agit d'abord de bien gérer le temps imparti et de ne pas vouloir réaliser une composition-fleuve sur un sujet que l'on maîtrise quitte à bâcler la deuxième partie de l'épreuve. En outre, l'étude critique de document reste un exercice difficile d'autant que Sciences Po Paris propose des documents en général beaucoup plus longs et beaucoup plus complexes que ceux donnés lors des épreuves du bac.

NB : la note attribuée reste une note globale. Mais en général, comme pour le bac, la composition est notée sur 12 et l'étude critique de document sur 8. Mais le correcteur a une marge d'appréciation assez large vu qu'aucune consigne réelle n'est donnée en ce sens.

L'épreuve d'histoire à Bordeaux

Il s'agit d'une composition (sans possibilité de choix) à réaliser en 2 heures. L'épreuve semble donc plus simple mais reste difficile en terme de gestion du temps. De plus, un sujet unique interdit toute « impasse » sur un des thèmes du programme. D'où l'intérêt d'une préparation efficace en amont.

III. Le programme d'histoire à Paris et à Bordeaux

Pour Paris et Bordeaux, le programme porte sur celui réalisé en Première. Il semble donc judicieux, pour les étudiants qui présentent Paris, de passer aussi le concours de Bordeaux, compte-tenu du fait que l'épreuve d'histoire est sensiblement la même (en dehors du fait que Bordeaux ne demande pas d'étude critique de document) et que passer Bordeaux ne représente pas une charge de travail supplémentaire par rapport à la préparation du concours de Paris. Le programme de révision est le suivant :

Thème 1 – Croissance économique et mondialisation depuis le milieu du XIX^e siècle

- 1 La croissance économique et ses différentes phases depuis le milieu du XIX^e siècle
- 2 Les économies-monde successives (britannique, étatsunienne, multipolaire) depuis 1850

Thème 2 – La guerre et les régimes totalitaires au XX^e siècle

- 1 La Première Guerre mondiale : l'expérience combattante dans une guerre totale
- 2 Les régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres : genèse, points communs et spécificités
- 3 La Seconde Guerre mondiale
 - Guerre d'anéantissement et génocide des juifs et des tziganes.
 - Les combats de la résistance française contre l'occupant et contre le régime de Vichy.
 - La dénazification de l'Allemagne et le procès de Nuremberg.
- 4 La guerre froide, conflit idéologique, conflit de puissances : l'exemple de Berlin (1945-1989)

Thème 3 – La République française face aux enjeux majeurs (fin du XIX^e-XX^e siècle)

- 1 La République, trois républiques
 - La difficile affirmation républicaine dans les années 1880-1890.
 - Des idéaux de la Résistance à la refondation républicaine après la Libération 1944-1946.
 - Une nouvelle république (1958-1962).
- 2 La République et les évolutions de la société française
 - La population active française, reflet des bouleversements économiques et sociaux depuis 1914.
 - La République et la question ouvrière : le Front populaire.
 - L'immigration et la société française au XX^e siècle.
 - La place des femmes dans la société française au XX^e siècle.
- 3 La République face à la question coloniale
 - L'Empire français au moment de l'Exposition coloniale de 1931 : réalités, représentations et contestations.
 - La guerre d'Algérie.

Attention : les programmes sont toujours susceptibles de modification. Il est donc là aussi particulièrement indispensable de se rendre régulièrement sur les sites des IEP.

IV. Les annales en histoire

L'étude des annales est très importante afin d'avoir une vue d'ensemble sur les sujets qui peuvent tomber et sur ceux qui ont déjà été abordés (ce qui ne veut pas dire qu'ils ne peuvent pas être repropoés).

Les annales de Paris

2013 :

- La guerre d'Algérie.
- Un exemple d'économie monde : l'économie-monde britannique.
- Texte : déclaration des membres du Pacte de Varsovie à la suite de la construction du mur de Berlin le 13 août 1961.

2014 :

- Quelle croissance économique depuis le milieu du XIX^e siècle ?
- L'affirmation de la République en France à la fin du XIX^e siècle.
- Texte : *Extrait des Carnets de l'aspirant Laby*, médecin dans les tranchées, 28 juillet 1914-14 juillet 1919, Bayard, édition 2013.

2015 :

- Les combats de la résistance française contre l'occupant et contre le régime de l'État français (régime de Vichy).
- La société française et l'immigration au XX^e siècle.
- Texte : Appel radiodiffusé de Léon Blum, 5 juin 1936.

2016 :

- Berlin dans la Guerre froide.
- La place des femmes dans la société française au XX^e siècle.
- Texte : extraits du préambule de la constitution de la IV^e République (1946).

Annales de Bordeaux

2015 :

- Dans quelle mesure peut-on parler d'apogée de l'Empire colonial français en 1931 ?

NB : le concours d'entrée à Bordeaux a changé en 2015. Les annales précédentes ne sont donc d'une quelconque utilité.

Toutes les annales (et notamment les textes donnés à Sciences Po Paris) sont consultables sur le site de ces deux IEP.

V. Conseils de travail

Les IEP communiquent largement sur le fait que les programmes sont calqués sur ceux de l'Éducation nationale. Mais s'ils affirment que les cours dispensés suffisent, l'expérience démontre que le niveau requis semble dépasser de beaucoup l'enseignement normalement dispensé au lycée (en dehors de quelques lycées d'excellence). Quant à la question de l'opportunité de prendre des cours privés supplémentaires, le présent manuel tend à vouloir s'y substituer.

Quels manuels ?

Nous vous conseillons, quoi qu'il en soit, de travailler de la façon suivante :

1 Utiliser un manuel de la classe de Première

Loin d'être suffisant en termes de contenu, il vous permettra de saisir l'essentiel (sans véritablement développer) et pourra servir de point de départ dans le cadre de la mémorisation des connaissances.

En outre, les manuels de l'enseignement secondaire comportent de nombreux documents qui peuvent servir d'exemples pertinents dans le cadre de la composition ou pour établir des comparaisons et des liens avec d'autres textes ou images lors de l'étude critique de document.

2 Travailler avec le présent manuel, conçu pour être complet

Après avoir étudié la méthodologie de chaque épreuve, il faudra en assimiler les connaissances. Les cours ont été conçus comme étant d'un niveau largement suffisant pour les concours de Paris et de Bordeaux. Vous pourrez, le cas échéant, les approfondir au moyen d'articles relativement courts dont les références sont précisées.

Il s'agira ensuite de s'entraîner à partir des sujets de composition proposés pour ensuite comparer avec les corrections présentées. Il en ira de même avec les études de document.

Du temps pour la préparation des concours

Préparer des concours difficiles reste un travail de longue haleine. C'est pourquoi il est vivement recommandé de commencer le plus tôt possible, dès le début de la classe de Première, voire dès la Seconde. Il est également possible d'entamer une préparation sérieuse dès l'été qui sépare la sortie de la classe de Première et l'entrée en Terminale mais le travail devra être très dense et très régulier. Il est impératif de pouvoir mémoriser les connaissances le plus tôt possible afin de les « digérer » et de pouvoir prendre de la distance. C'est de cette façon que vous pourrez au mieux piocher dans vos connaissances les seules informations nécessaires pour répondre à un sujet et à une problématique tout en évitant le hors-sujet.

De manière générale, il est aussi nécessaire d'établir un planning de révision en fonction du moment où cette préparation commence. Dans le cadre du lycée, et tout en poursuivant l'objectif d'améliorer vos notes (et donc votre dossier pour Paris), il faudra réserver des plages horaires pour la préparation aux concours des IEP (mémorisation et exercices).

VI. Méthodologie

L'application de la méthodologie est essentielle. Cela fait partie des attendus des correcteurs et membres du jury.

Méthodologie de la composition

Quel que soit l'IEP choisi, le correcteur appréciera trois éléments principaux. Il jugera tout d'abord les connaissances acquises et la pertinence du propos par rapport au sujet proposé. Il s'attachera également à la qualité de l'expression et de la langue ; enfin, il prendra en considération l'application de la méthode de la dissertation que tout candidat doit parfaitement maîtriser.

On peut la résumer en 10 points essentiels :

① Intitulé et choix du sujet

Le choix du sujet est un élément important, lorsque ce choix vous est possible (à Paris notamment). Plusieurs éléments peuvent être pris en considération.

- Vos préférences : un bon étudiant a toujours des sujets et des thèmes de prédilection qui peuvent orienter sa décision. Si la chance vous sourit et si votre thématique préférée est proposée comme sujet de composition, cela vous permettra de choisir rapidement.

- La difficulté du sujet : plus un sujet est jugé difficile, par rapport aux autres proposés, plus la note est susceptible de grimper, le correcteur étant plus enclin à mettre une excellente note sur un devoir ayant pris le risque de traiter un intitulé boudé par la majorité. Mais à l'inverse, sur un sujet plus facile ou plus banal, il est possible de jouer la sécurité. Se poser la question de la difficulté et orienter son choix en fonction de ce critère, dans un sens ou dans l'autre, peut être judicieux.

C'est pourquoi le temps de réflexion à accorder au choix du sujet est important, quoiqu'il ne doive pas excéder 5 minutes. En revanche, une fois que vous avez commencé de réfléchir à un sujet, il est déconseillé d'en changer en cours d'épreuve. Cela vous déstabiliserait et vous ferait perdre un temps qui reste précieux. Vous seriez en tout cas pénalisé par rapport aux autres candidats.

② Bien recopier sur le brouillon l'intitulé exact du sujet, à la ponctuation près

Il peut arriver de voir des étudiants traiter un sujet « décalé » par rapport à l'intitulé exact. Un intitulé très légèrement modifié peut changer l'esprit du sujet et vous éloigner de ce qu'attendait le correcteur. Par exemple le sujet « un exemple d'économie-monde : l'économie-monde britannique » n'est pas tout à fait semblable à un sujet qui s'intitulerait « l'économie-monde britannique ». Le premier invite le candidat à voir en quoi l'économie-monde britannique correspond véritablement au concept précité alors que le second reste plus descriptif.

Bien recopier le sujet sur le brouillon permet également de se poser la question des possibles autres formulations du sujet. Cela facilite la compréhension du « bon » sujet en éliminant de fausses pistes. Un sujet comme « la place des femmes dans la société française au XX^e siècle » n'est pas tout à fait le même que « les femmes dans la société française au XX^e siècle ». Beaucoup d'éléments similaires pourront certes être abordés mais l'angle d'attaque ne sera pas le même. Or, dans le cadre d'un concours, vous devez témoigner d'une compréhension parfaite du sujet, en tout cas meilleure que celle des autres candidats. Il serait donc dommage de perdre des points à cause d'une faute d'inattention.

Attention également à la ponctuation. À Bordeaux, le sujet 2015 était à la forme interrogative et reprenait ainsi une partie du thème sur la France et son empire colonial en 1931, appelant à une problématisation centrée autour de la notion d'apogée et de puissance.

③ Définition des termes du sujet

Une fois le sujet choisi, vous devez vous attacher, même si ce travail paraît un peu systématique, à définir TOUS les termes du sujet. Tous les termes sont en effet importants, même s'ils peuvent à première vue paraître anodins. Dans un sujet sur « la place des femmes dans la société française au XX^e siècle », il s'agira de définir le terme de « place ». Cette « place », ou plutôt ce rôle, se situe à des niveaux divers au sein de la société : famille, monde économique, monde politique, etc. Envisager dès le départ ces aspects c'est éviter de passer à côté d'éléments importants.

Vous devez également vous attacher à des termes qui peuvent paraître peu importants, comme dans le sujet « la France et son empire colonial en 1931 ». La conjonction de coordination « et » est ici essentielle dans la mesure où elle renferme toute la problématique du sujet. S'il

faut absolument éviter de dissocier les deux éléments (France/empire colonial), le mot « et » amène à s'interroger sur les liens qui articulent ces deux espaces : liens politiques, administratifs, économiques, culturels, idéologiques voire sociaux.

Définir les termes du sujet signifie également expliquer ou poser des bornes chronologiques. Certains sujets précisent les bornes chronologiques à envisager comme par exemple « Berlin dans la Guerre froide (1945-1989) ». Vous devez impérativement vous demander pourquoi le jury a défini ces dates de début et de fin, c'est-à-dire quelle est la situation de Berlin en 1945 puis en 1989 et en quoi cela correspond à la notion de Guerre froide (que l'on peut d'ailleurs dater aussi de 1947 à 1991). Cela vous aidera d'autant plus pour la problématique. Si le sujet ne propose aucune date, c'est à vous de les définir, de façon précise, en justifiant toujours votre choix... Dans un sujet comme « L'affirmation de la République en France à la fin du XIX^e siècle », il faudra poser des bornes chronologiques dans la mesure où la notion de « fin du XIX^e siècle » reste floue. À partir de quand la République commence-t-elle, une fois installée, à s'affirmer ? Ici, la date de 1879 semble judicieuse dans la mesure où, après que les républicains sont devenus majoritaires à la Chambre des députés en 1876, ils vont conquérir tous les organes du pouvoir. C'est en 1879 que le premier président de la République authentiquement républicain, Jules Grévy, accède au pouvoir après la démission de Mac Mahon. C'est également en 1879 que le Sénat devient à majorité républicaine. Quand faut-il faire finir la « fin du XIX^e siècle » compte-tenu du sujet ? On pourrait choisir la date de 1899, date du coup d'État raté organisé par Paul Déroulède. Ou 1906, date à laquelle l'affaire Dreyfus est close et où, du coup, la République triomphe d'une crise majeure qui a profondément divisé la société française.

Vous pouvez également aborder, lors de cette étape, l'historiographie, c'est-à-dire les auteurs et les ouvrages spécialisés sur le thème envisagé. Ce thème peut prêter à discussion et peut avoir été l'objet de débats entre les historiens. Il est très apprécié qu'un candidat soit capable d'exposer ces éléments sans que cela ne soit obligatoire. Le présent ouvrage vous donnera systématiquement des références à citer.

④ Problématique

Une problématique n'est pas la reprise de l'énoncé du sujet sous forme interrogative. Sur le sujet « La place des femmes dans la société française au XX^e siècle », la problématique ne peut se résumer à : « Quelle est la place des femmes dans la société française au XX^e siècle ? ».

Une problématique c'est avant tout la recherche d'une contradiction que vous aurez relevée à l'issue de la définition des termes du sujet. Envisagez également la problématique comme un angle d'attaque du sujet qui évitera à votre devoir de devenir un exposé trop statique.

À ce propos, il est conseillé de ne pas se limiter à une problématique « simpliste », du style : « Quelle est l'évolution de... ? » ou « Comment ont évolué... ? », ce qui ne diffère pas vraiment de la reprise de l'intitulé du sujet. L'objectif est de montrer au correcteur la richesse de votre réflexion et, encore une fois, votre capacité à mener un raisonnement historique et à vous poser les bonnes questions. Pour cela, il est préférable de formuler votre problématique sous forme de question. Cela allège votre style (et vous évite les formules très lourdes du genre : « on pourra se demander si... »). Cela crée en même temps une rupture stylistique en introduisant une phrase